Les Plumes

Journal mensuel de la Municipalité de
Sainte-Victoire-de-Sorel

Édition avril 2016

Vendredi 13 mai

Cinéma plein air • 20 h 15

Parc Armand-Péloquin à Sainte-Victoire-de-Sorel
(347, montée Sainte-Victoire)
Apportez vos chaises et vos couvertures.
Entrée libre
Renseignements : 450 782-3111
En cas de pluie : l'activité aura lieu à l'intérieur.
Voir sur le site Internet de la municipalité pour tous les détails.

Semaine québécoise des familles

Familles en fête!

10h à 16h
CARRÉ ROYAL
www.mrcpierredesaurel.com

SAMEDI
14 MAI

Prochaine assemblée du conseil municipal le 2 mai 2016, à 20h, à l'édifice municipal.

Votre municipalité

JEAN-FRANÇOIS VILLIARD
Maire
maire@saintevictoiredesorel.qc.ca

⇒ Gestion des matières résiduelles (substitut)
⇒ Régie d'aqueduc
⇒ Représentant à la MRC
⇒ Sainte-Victoire en fête

MICHEL AUCOIN, Conseiller

⇒ Base de Plein Air Ville la Joie inc.
⇒ Environnement
⇒ Ruralité
⇒ Sécurité civile et comité intermunicipal du service d'incendie

RICHARD GOUIN, Conseiller

⇒ HLM
⇒ Loisirs
⇒ Politique culturelle régionale
⇒ Urbanisme

MARTIN COURNOYER, Conseiller

⇒ Base de Plein Air Ville la Joie inc. (substitut)
⇒ Ruralité
⇒ Sécurité civile et comité intermunicipal du service d'incendie
⇒ Voirie

PIERRE-PAUL SIMARD, Conseiller

⇒ Gestion des matières résiduelles
⇒ MRC (substitut)
⇒ Régie d'aqueduc (substitut)
⇒ Urbanisme

MARIE-CLAUDE ANTAYA, Conseillère

⇒ Bibliothèque
⇒ Sainte-Victoire en fête
⇒ Loisirs
⇒ Politique familiale
⇒ Responsable des questions familiales et des ainés

MICHEL ROY, Conseiller

⇒ Sainte-Victoire en fête
⇒ HLM
⇒ Voirie

Directeur général secrétaire-trésorier :
MICHEL ST-MARTIN *222
mstmartin@saintevictoiredesorel.qc.ca

Adjointe administrative :
CHANTAL LAFLEUR *221
clafleur@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur municipal :
DANIEL COUTU *231
dcoutu@saintevictoiredesorel.qc.ca

Inspecteur en bâtiment :
XAVIER RAJOTTE *223
xrajotte@saintevictoiredesorel.qc.ca

Technicien en loisir :
LUC DIONNE *232
ldionne@saintevictoiredesorel.qc.ca

Téléphone: 450-782-3111 Fax: 450-782-2687
info@saintevictoiredesorel.qc.ca
www.saintevictoiredesorel.qc.ca

Prochaine parution:
30 mai 2016
Date de tombée:
15 mai 2016

COLLECTE DES GROS REBUTS 12 MAI 2016

Il y aura une collecte des gros rebuts le 12 mai prochain. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les pages 16 et 17**.**

COLLECTE DU BAC BRUN POUR COMPOST 5 MAI 2016

Veuillez prendre note que la collecte du bac brun pour le compost débutera le 5 mai.

CAMP DE JOUR

Les inscriptions pour le camp de jour auront lieu le jeudi 26 mai et le mardi 31 mai de 18h00 à 20h00 au Centre administratif (mairie, 517 rang Sud). De plus amples informations suivront prochainement sur le site web de la municipalité:

www.saintevictoiredesorel.qc.ca

COMPTEUR D'EAU : AVIS IMPORTANT

Pour les citoyens qui n'ont pas encore complété leur relevé de compteur d'eau, veuillez s.v.p., faire suivre votre lecture soit;

par le site web :*www.saintevictoiredesorel.qc.ca* ou par la poste ou en le déposant directement au bureau municipal.

À défaut de cela, votre consommation de l'année précédente sera majorée de 10%.

Jean-François Villiard, maire

Province de Québec
District de Richelieu
Municipalité Sainte-Victoire-de-Sorel

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, tenue à l'édifice municipal, le lundi 4 avril 2016, à compter de 20h, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec sont présents : son honneur M. le maire Jean-François Villiard, Mme Marie-Claude Antaya, MM. Michel Aucoin, Martin Cournoyer, Richard Gouin, Michel Roy et Pierre-Paul Simard tous conseillers formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Jean-François Villiard.

Ordre du jour :

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 7 et 8 mars 2016
4. Comptes
5. Plan d'intervention, demande de modification MAMOT
6. Projet de développement résidentiel « Lacombe Société financière Pierre inc. » milieu humide
7. Tour CIBC Charles-Bruneau, demande d'autorisation de passage
8. Demande d'appui, syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe
9. Mandats et responsabilités, Ste-Victoire-en fête
10. Chalet Jean-Morin, mise au point de l'état du chalet et les recommandations
11. Correspondance
12. Varia
13. Période de questions (20 minutes)
14. Levée de l'assemblée

Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Claude Antaya, appuyée par M. le conseiller Martin Cournoyer d'accepter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Formation sur la sécurité des aires de jeux publiques
Attache-remorque
Rapport de la Direction de santé publique (DSP)
Varia : Fermé

Adopté à l'unanimité.

Adoption des procès-verbaux:

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy, appuyé par M. le conseiller Richard Gouin d'accepter les procès-verbaux du 7 et 8 mars 2016 tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

Le secrétaire-trésorier a émis le certificat de disponibilité de crédit attestant que la Municipalité a les fonds disponibles pour payer les comptes suivants :

LISTE DES COMPTES AU 4/04/16

	Budget 2016	Mois courant	Cumulatif
Administration générale	697 227$	19 899.77$	239 047.50$
Sécurité publique	572 195$	29 596.58$	118 746.32$
Voirie	277 582$	13 263.50$	70 504.57$
Enlèvement de la neige	154 000$	36 955.01$	124 437.25$
Éclairage des rues	12 860$		1 974.68$
Hygiène du milieu	1 157 899$	25 240.66$	112 659.78$
Urbanisme, développement & logement	35 769$		677.86$
Loisirs & culture	239 871$	9 780.06$	82 794.26$
Immobilisation			
Loisirs		2 001.06$	2 001.06$
Voirie			9 480.37$
Administration	36 287$		1 660.90$
Centre récréatif			
Bibliothèque			
Aqueduc			
Assainissement des eaux			
Taxes Essence Canada Qc			
Total	3 183 690$	136 736.64$	763 984.55$

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard, appuyé par M. le conseiller Richard Gouin d'accepter les comptes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

GABY TRÉPANIER EXCAVATION

Transport en vrac, pierre et sable, terre de surface, terre noire , fosse septique, champs dépuration, bouteuse, pépine et terrassement

Location de pelle mécanique

450-782-2719

Permis :
11-16 : Patrick Bolduc : rénovation résidentielle
12-16 : Sylvain Coutu : bâtiment accessoire-remise
13-16 : Étienne-Robert Perron : rénovation résidentielle
14-16 : Marcel Cournoyer : rénovation résidentielle
15-16 : Société financière Pierre inc. : bâtiment accessoire-remise
16-16 : Sébastien Tellier : rénovation résidentielle
17-16 : Michel Letendre : construction résidentielle-agrandissement

Plan d'intervention :

ATTENDU que le MAMOT demande des modifications avant l'acceptation finale du plan d'intervention;

Il est proposé par M. le conseiller Martin Cournoyer, appuyé par M. le conseiller Michel Roy d'accepter l'offre de service d'Avizo Experts-Conseils au montant de 1 750$, afin de compléter le plan d'intervention selon les recommandations du MAMOT.

Adopté à l'unanimité.

Compensation pour la perte d'un milieu humide dans le cadre du projet de développement résidentiel «Lacombe-Société financière Pierre inc.»;

CONSIDÉRANT qu'un projet de développement résidentiel est prévu sur les lots 4 129 941, 4 129 953, 4 131 023, 4 131 024, 4 131 025, 4 131 144 et 4 131 203 du cadastre du Québec, soit dans le secteur des rues Pierre et Chambly;

CONSIDÉRANT qu'une étude de caractérisation environnementale du milieu biologique portant sur l'ensemble des secteurs non développés se trouvant dans le périmètre urbain du chemin des Patriotes a été réalisée par *Biofilia Consultant en environnement* et déposée en août 2010;

CONSIDÉRANT que cette étude de caractérisation environnementale démontre la présence d'un milieu humide d'une superficie totale de 2,1 hectares sur les lots 4 129 941, 4 131 024, 4 131 025 et 4 131 203, tous situés dans le secteur du projet de

Depuis 38 ans: au service des aciéries, alumineries, fonderies et des producteurs de ferroalliages et minéraux

DEPUIS 1978
MINÉRAUX MART INC.

- CONCASSAGE
- TAMISAGE
- RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
- CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT
- VENTES DE PRODUITS
- MÉLANGE
- SÉCHAGE
- ENTREPOSAGE
- EMBALLAGE

développement résidentiel prévu;

CONSIDÉRANT que l'étude de caractérisation environnementale démontre l'absence de milieu humide dans les autres secteurs non développés se trouvant dans le périmètre urbain du chemin des Patriotes;

CONSIDÉRANT qu'une zone de conservation a été créée par la municipalité lors de l'adoption du règlement de zonage # 290-06 en 2006, afin de compenser la perte d'un milieu humide dans le cadre du projet de développement résidentiel des rues Arthur-Bibeau et Sylvio-Dufault;

CONSIDÉRANT que la zone de conservation est située le long du rang Nord, sur les lots 3 130 425 et 4 131 334;

CONSIDÉRANT qu'une étude de caractérisation du réseau hydrique et un inventaire des plantes rares portant sur le lot 4 130 425 ont été réalisés par *Biofilia Consultant en environnement* et déposée en juin 2013;

CONSIDÉRANT que cette étude démontre que sur le lot 4 130 425, l'ensemble des milieux humides ont une superficie d'environ 11,4 hectares, soit 40,1 % de la superficie totale du lot en question;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du projet de développement résidentiel «Lacombe-Société financière Pierre inc.», une autorisation du Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) est requise en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT que le MDDELCC exige que la perte du milieu humide sur la propriété de Madame Christine St-Jean et Monsieur Christian Lacombe soit compensée par la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel;

EN CONSÉQUENCE, il proposé par M. le conseiller Michel Aucoin, appuyé par M. le conseiller Richard Gouin et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel confirme que le milieu humide à remblayer sur la propriété de Madame Christine St-Jean et Monsieur Christian Lacombe pour le projet de développement

CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
Prévention J.M.L. INC.
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CHAUFFAGE

Ramonage, installation et inspection
Résidentiel-commercial-industriel
R.B.Q. 8310-4604-25
Nouveau plomberie, réparation de tous genres
450-743-0804/450-746-6996
Prop. Éric Pépin
Tout équipé pour bien vous servir !

résidentiel «Lacombe-Société financière Pierre inc.» sera compensé sur le lot 4 130 425 et qu'il s'agit de la dernière perte de milieu humide du territoire de la municipalité qui pourra être compensée sur ce lot.

Adopté à l'unanimité.

Tour CIBC Charles-Bruneau :

Le comité organisateur du Tour CIBC Charles-Bruneau qui se tiendra le 8 juillet prochain, demande la permission de circuler sur le territoire de la Municipalité. Les cyclistes emprunteront la montée Sainte-Victoire, le rang Prescott et le rang de la Basse.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Gouin, appuyé par Mme la conseillère Marie-Claude Antaya d'accepter le trajet et d'autoriser le comité organisateur à circuler sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Adopté à l'unanimité.

Pour le maintien des outils de mise en marché dont le contingentement de la production acéricole au Québec :

CONSIDÉRANT qu'entre 2000 et 2015, le nombre d'entailles québécoises est passé de 33 à 44 millions grâce à la stabilité qu'apporte le système de mise en marché collective;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, l'Agence de vente de sirop d'érable québécois a fracassé un nouveau record de vente avec 103,8 millions de livres et que ces ventes sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT qu'en 2015, les exportations canadiennes de produits de l'érable ont fracassé un nouveau record de 92,8 M de lb et que ces exportations sont en expansion pour la cinquième année consécutive;

CONSIDÉRANT que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici est en développement constant grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois oeuvrant dans cette filière;

CONSIDÉRANT que les acériculteurs investissent annuellement environ 5 M$ en recherche, innovation et développement des marchés grâce à leurs prélevés;

CONSIDÉRANT que la filière acéricole québécoise a généré en 2009 un PIB (produit intérieur brut) d'environ 611 M$ (production : 278 M$, transformation : 189 M$, et exploitations de type touristique : 144 M$);

CONSIDÉRANT que pour la filière acéricole québécoise en 2009, le gouvernement a perçu en impôt et autres revenus de taxation nets près de 57,3 M$ auxquels il faut ajouter près de 47,2 M$ en parafiscalité pour un total de 104,5 M$;

CONSIDÉRANT que l'acériculture est un pilier économique d'importance de plusieurs régions du Québec;

CONSIDÉRANT que le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » conclut que le système de mise en marché du sirop d'érable québécois « a produit de grandes choses » et que selon l'auteur, « il serait indéfendable de revenir en arrière et de tout détruire »;

CONSIDÉRANT que certaines des recommandations du Rapport s'appuient sur une interprétation erronée des données économiques de part de marché puisque de 1985 à 2015, le Québec a produit 72 % de la production mondiale et que pendant cette période, le seuil de 80 % n'a été franchi qu'à 2 reprises, soit en 2000 et en 2003;

CONSIDÉRANT que le Rapport recommande l'abolition de plusieurs outils de mise en marché collective et que si ces recommandations sont appliquées, cela nous ramènerait à l'époque où l'instabilité, l'évasion fiscale et l'absence de développement caractérisaient cette industrie;

CONSIDÉRANT que le Rapport ne fait aucune analyse économique des conséquences de l'application des recommandations avancées, ce qui est irresponsable et insécurisant pour l'industrie;

CONSIDÉRANT que le Rapport ignore complètement les plans d'actions et planifications stratégiques en cours pour assurer le développement de la filière acéricole québécoise; il est proposé par M. le conseiller Martin Cournoyer, appuyé par M. le conseiller Michel Roy que ;

POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

De mettre de côté le rapport de Florent Gagné intitulé « *Pour une industrie acéricole forte et compétitive* » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

Adopté à l'unanimité.

Mandats et responsabilités du comité organisateur de Ste-Victoire en fête et de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel :

CONSIDÉRANT que le comité organisateur est composé de bénévoles;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur doit gérer plusieurs aspects dont : budget, fournisseurs de service, aménagement du site, sollicitation de bénévoles, collecte de fonds et ce, tout au long de l'année afin d'organiser cette fête;

CONSIDÉRANT que le comité, bien qu'agissant de bonne foi dans la réalisation et la mise en place de cette fête toujours grandissante;

Il y a lieu, compte tenu de l'ampleur que cette fête représente, d'établir les devoirs et responsabilités de chaque partie afin d'encadrer la réalisation de cette fête.

Il est proposé par Mme la conseillère Marie-Claude Antaya, appuyée par M. le conseiller Richard Gouin qu'il est convenu entre les parties que:

1. Le comité organisateur doit être formé de bénévoles, de 2 conseillers (ères) et du technicien en loisir;
2. Le comité organisateur a le mandat d'organiser une fête annuellement;
3. Le comité organisateur peut installer du matériel non permanent sur le site quelques semaines avant le début de la fête (exemple : coroplaste partenaire, etc.);
4. Le comité organisateur est autorisé à organiser une fête pour les bénévoles ayant participé à l'événement Ste-Victoire en fête ;
5. Le comité organisateur est autorisé à remettre des récompenses sous diverses formes aux bénévoles mineures ne participant pas à la fête des bénévoles;
6. Le comité organisateur est autorisé à solliciter des partenaires financiers pour la réalisation et le bon déroulement de la fête;
7. Le comité organisateur a le pouvoir d'offrir un repas aux membres du comité lors des réunions de planification de la fête, si celles-ci se déroulent dans un établissement de la municipalité et de payer les frais avec les fonds de la fête;
8. Le comité organisateur est autorisé à choisir, réserver et payer les fournisseurs de services pour la réalisation de la fête (exemple : nourriture, boissons, feu d'artifice, groupe de musique, maquilleuses, etc.);
9. Le comité organisateur est libre de décider du montant à charger pour les visiteurs et pour les locataires des espaces sur le site et ce, dans le but d'un équilibre budgétaire;
10. Le comité organisateur est autorisé à établir une liste de prix fixes pour la vente des produits et services, tels que et sans s'y limiter : les boissons gazeuses, les boissons alcoolisées, nourriture, maquillage, utilisation pelle etc.;

11. Le comité organisateur est autorisé à établir certains règlements sur le site de la fête, dans le but d'assurer la sécurité des festivaliers et le bon déroulement de la fête. (exemple : interdiction de feux à ciel ouvert, interdit aux chiens, interdiction de bouteilles de verre, etc.);

12. Le comité organisateur est autorisé à acheter de la publicité sous différentes formes pour promouvoir la fête et ses activités;

13. Le comité organisateur est autorisé à posséder et entretenir un site internet : http://www.ste-victoireenfete.com afin de promouvoir ses activités ainsi que celles de ses commanditaires et partenaires de l'événement ;

14. Le comité organisateur est autorisé à utiliser les surplus d'argent générés par la fête dans le but, et sans s'y limiter, d'améliorer sa programmation, de pallier à une annulation d'une activité ou d'un artiste et ce, durant l'événement en cours ou celui à venir ;

15. Le comité organisateur doit déposer un rapport financier de la fête avant la fin de l'année en cours ;

16. Le comité organisateur doit fournir aux assureurs de la municipalité la programmation complète et tous les documents demandés par ceux-ci afin de couvrir l'ensemble de la programmation;

17. Le comité organisateur doit déposer les surplus d'une édition dans le compte bancaire des loisirs dans le volet épargne;

18. Malgré que l'argent soit déposé sur le compte Regroupement Récréatif Ste-Victoire, la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel s'engage à établir une comptabilité distincte dans le but d'établir clairement les provenances de cet argent et de calculer les surplus provenant de la fête. En aucun cas, celle-ci ne peut se servir de cet argent sans l'accord du comité organisateur. Advenant une demande de la municipalité, la majorité du comité doit être présent lors de la prise du vote;

19. Toutes sorties d'argent du surplus accumulé du compte bancaire concernant la fête doivent se faire uniquement par chèque au nom de la municipalité;

20. Le technicien en loisir a le pouvoir de signer au nom de la municipalité tout document au bon fonctionnement de la fête en accord avec le comité;

21. Le comité organisateur est autorisé à faire l'achat d'équipement à même ses surplus pour un montant maximum de 1 000$ par article (exemple : frigo, décors, etc.);

22. Le comité organisateur doit demander la permission pour tous les travaux d'infrastructure pour les installations permanentes. Le conseil municipal donnera son aval par résolution que ce soit en assemblée régulière si la date d'échéance le permet ou spéciale advenant l'obligation d'une prise de décision rapide. La municipalité est responsable des frais encourus par les projets d'infrastructures par contre un montage financier comprenant la participation du comité organisateur pourra être établi;

23. La municipalité doit donner son aval pour que le comité organisateur prenne des fonds de la fête pour participer à des activités spéciales;

24. La municipalité absorbe les déficits, s'il n'y a plus de fonds en surplus dans le compte du comité organisateur ;

25. La municipalité s'engage à verser 4 000$ au comité de Ste-Victoire en fête et ce chaque année, pour l'organisation de la fête ;

26. La municipalité s'engage à fournir gratuitement les terrains utilisés et aménagés par le comité, pour la fête;

27. La municipalité s'engage à fournir aux besoins des ressources humaines pour l'accomplissement de certaines tâches dont : 1 manœuvre à temps plein pour 2 semaines avant l'évènement et un 2ème manœuvre dans la semaine avant la fête sauf en cas d'urgence de voirie;

28. Advenant le cas où il y aurait une interruption de Ste-victoire en fête, l'argent des surplus doit servir prioritairement à rembourser les commanditaires et la balance sera réinvestie dans des projets pour la population victoirienne, que ce soit pour des activités ou des infrastructures ou pour soutenir des services pour celle-ci (exemple : bibliothèque, MADA, etc.);

29. Advenant qu'un membre du comité offre un service ou des produits, à son propre profit, celui-ci devra se retirer de la table pour la prise de décision.

Adopté à l'unanimité.

Chalet Jean-Morin, état du chalet et les recommandations :

ATTENDU que la municipalité désire savoir dans qu'elle état est le chalet Jean-Morin;

ATTENDU que la municipalité voudrait connaître les possibilités qui s'offrent à elle pour remédier à cette situation;

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy, appuyé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard de mandater M. René Lafleur pour qu'il nous donne un compte rendu sur l'état général du chalet Jean-Morin et nous faire part des différentes options de rénovation pour que celui-ci soit conforme et sécuritaire.

Adopté à l'unanimité.

Formation sur la sécurité des aires de jeux publiques :

Il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard, appuyé par Mme la conseillère Marie-Claude Antaya que M. Luc Dionne, responsable du dossier des loisirs et M. Jean St-Martin, manoeuvre, soient autorisés à assister à la formation sur la sécurité des aires de jeux publiques les 3 et 4 mai prochains à Beauharnois. La Municipalité défrayera les frais d'inscription. Les frais de déplacement seront défrayés sur présentation des factures. Adopté à l'unanimité.

Attache-remorque pour le camion 6 roues :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy, appuyé par M. le conseiller Martin Cournoyer d'accorder le droit à l'inspecteur municipal, d'engager M. Gérard Daunais pour la fabrication et l'installation d'une attache-remorque pour le camion 6 roues, pour un montant de 300.00$ et de faire installer une alimentation électrique par le Garage Beaudreau inc.

Adopté à l'unanimité.

Rapport de la Direction de santé publique (DSP) :

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport de la Direction de santé publique (DSP) du 1er mars 2016 transmis au directeur général et secrétaire-trésorier, M. Michel St-Martin;

CONSIDÉRANT les recommandations de ce rapport à l'effet d'aviser les citoyens qui cultivent des jardins de fruits et légumes de ne pas les consommer en présence de sol contaminé;

CONSIDÉRANT la recommandation de la DSP pour la réalisation par le MDDELCC d'une campagne de caractérisation atmosphérique de mesure du manganèse près des habitations voisines de l'entreprise qui sera effectuée à l'été 2016;

CONSIDÉRANT que suite à cette étude de caractérisation, une recommandation plus ferme de la DSP pourrait être émise ultérieurement, selon les résultats de la caractérisation atmosphérique précitée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre-Paul Simard, appuyé par M. le conseiller Martin Cournoyer et résolu :

1. de faire parvenir l'avis précité du 1er mars 2016 à tous les citoyens habitant dans les environs de l'entreprise Minéraux Mart;

2. de demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) d'assurer le suivi et d'utiliser ses pouvoirs en conséquence pour, le cas échéant, la décontamination de terrains.

Adopté à l'unanimité.

Correspondance :

Il est résolu unanimement que la correspondance suivante est lue et prise en considération :

1-Ministère des Transports : information sur les structures (ponts)
2-CPTAQ : accusé de réception pour le dossier de Mme Annie Fournier et M. Luc Laprade
3-CPTAQ : accusé de réception pour le dossier M. Claude Dufault (rang Nord)

Levée de l'assemblée :

Il est proposé par M. le conseiller Michel Roy, appuyé par M. le conseiller Michel Aucoin que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité.
Puis la séance est levée.

TRAVAIL DE MILIEU
AUPRÈS DES AÎNÉS
de la MRC de Pierre-De Saurel

BESOIN DE SOUTIEN?
Je suis là pour vous!

Service gratuit

Francine Laplante, TES
450 881-7017

Vous vivez une période difficile
...une maladie, un deuil?

Vous vous sentez seul
...aimeriez recontrer des gens?

Vous avez besoin d'aide
...ne savez pas où vous adresser?

MES OBJECTIFS

Être à l'écoute de vos besoins

Vous informer sur les services et les programmes
...qui vous sont destinés

Envisager avec vous des solutions
...et les mettre en œuvre!

Courriel : **travailleusedemilieu7017@hotmail.com**

CRÉ Montérégie Est

Un projet porté par
REGROUPEMENT POUR LA SANTÉ DES AÎNÉS PIERRE-DE SAUREL
450 855-3737

FADOQ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

Mercredi le 13 avril 2016 , les membres du conseil de la FADOQ ont tous conservé leur poste . Nous avons passé de bons moments avec nos membres satisfaits du Bilan de l'année 2015-2016.

La vente de billets à 15.00$ se poursuit pour notre dernière soirée du 13 mai 2016 . Le traiteur du Pavillon de l'Érable servira à 18h00 un spaghetti , salade et dessert , pour terminer avec un lunch à 22h00.

Yvon Daunais se fera un grand plaisir de nous divertir avec ses chansons et sa musique variées.

Notre dernier repas avant le Bingo est le 18 mai pour souligner la Fête des Mères et des Pères et nous terminerons OFFICIELLEMENT le 25 mai 2016.

Nous sommes toujours à votre service pour vos cartes de membre .
La reprise de nos activités recommencera en septembre, d'ici là BON ÉTÉ …

Isabelle Antaya , Jeannine Daunais , Judith Thibodeau ,
Maurice Gallien , Jacqueline Allard et Jeanne Dufault

Collecte des gros rebuts

12 mai 2016

Voici une liste de plusieurs matériaux **qui ne sont *pas ramassés*** lors de l'enlèvement des gros rebuts et certaines solutions à vos problèmes :

1- <u>Vous rénovez, vous construisez, vous démolissez...</u>

Note : *Veuillez prendre note que les matériaux secs provenant de travaux de démolition, de rénovation ou de construction* ***<u>sont exclus</u>*** *de cet enlèvement.*

<u>Solution :</u> Vous pouvez louer des conteneurs auprès de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas-Saint-François en composant le (819) 395-5096.

2- <u>Vous avez des batteries d'automobiles...</u>

<u>Solution :</u> Informez-vous près de chez vous car la plupart des garages acceptent de reprendre les vieilles batteries.

3- <u>Vous avez des pneus qui ne serviront plus...</u>

<u>Solution :</u> Informez-vous près de chez vous car la plupart des centres de pneus acceptent de les reprendre.

4- <u>Vous avez beaucoup de métaux...</u>

<u>Solution :</u> Veuillez téléphoner à des ferrailleurs de votre région afin qu'ils puissent ramasser les métaux <u>*avant*</u> l'enlèvement des gros rebuts.

5- <u>Vous avez des gros rebuts ménagers...</u>

Note : *Nul ne peut déposer lors de l'enlèvement des gros rebuts, tous contenants munis d'un couvercle, d'une porte ou de tout autre dispositif de fermeture, à moins d'avoir au préalable enlevé les portes, couvercles de façon à ce qu'aucun enfant ne puisse, en s'y introduisant, y rester enfermé.*

Tous les appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.) qui contiennent des halocarbures ne seront pas ramassés. Vous pouvez contacter le 746-9309 (Ste-Victoire) et 743-0758 (Sorel) pour en disposer.

Veuillez prendre note que les articles tels que : cuisinières, téléviseurs et autres meubles doivent être déposés au chemin le plus tôt possible, la veille de l'enlèvement, afin de permettre aux récupérateurs de les ramasser.

6- <u>Vous avez des branches d'arbres...</u>

Note : *Vous devez couper vos branches et les attacher de façon à ne pas excéder la longueur d'un (1) mètre. Pour les feuilles mortes ou autres rebuts du même genre, ils doivent être ensachés dans des sacs hydrofuges.*

7- <u>Vous avez des objets lourds...</u>

Note : *Les gros rebuts tels que la pierre, le béton, la terre ou tout autre rebut semblable* ***<u>ne seront pas ramassés</u>****.*

8- <u>Vous avez des substances dangereuses...</u>

Note : *Veuillez prendre note qu'il est interdit de déposer des substances dangereuses telles que : peinture, teinture, huile, graisse ou autres matières semblables ainsi que des récipients contenant ces matières.*

<u>Solution :</u> Rapportez vos contenants de peinture et teinture dans des endroits où ils vous est possible d'en acheter. La municipalité possède son contenant à cet effet.

Merci de votre collaboration !

Salon Funéraire
BOURASSA
Frédéric & filles

Bureau (450) 782-2001
Résidence (450) 782-2617
(450) 446-6304
Cellulaire (514) 451-6304
denis-desrochers@videotron.ca

482, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel (Qc)
J0G 1T0

AUR Atelier d'Usinage Richelieu inc.

Pierre Cardin, President
Precision machining, CNC, General repairs, Fabrication

Richelieu Machine Shop
1743, chemin des Patriotes, Sainte-Victoire (Quebec) J0G 1T0 Canada
Tel: (450) 782-2136, Fax: (450) 782-2850, Cellular (450) 561-7295
Web site: www.usinagerichelieu.com
E-mail: pcardin@usinagerichelieu.com

Exposition de peinture

Avis aux intéressés(es),

Comme l'an dernier, nous referons une exposition de peintures dans l'Église Sainte-Victoire-de-Sorel. Cette année, nous débuterons l'exposition le dimanche 14 août, nous recevrons les toiles le vendredi 12 août et vous viendrez les chercher le dimanche 4 septembre à 16h30, à la suite de Ste-Victoire en fête « Expo auto rétro » qui se terminera.

Si vous voulez exposer, nous demandons à l'exposant des frais de $5.00 la toile. Si vous donnez une toile pour le tirage, vous pouvez exposer 3 toiles gratuitement.

Cette année, nous aurons un concours : « Coup de Coeur » que les visiteurs choisiront. Les peintres gagnants se mériteront un premier prix de $100.00, un second de $75.00, un troisième de $50.00 et une carte cadeau chez Laniel Art de $25.00.

Les gens qui sont intéressés à exposer 1-2-3 toiles ou à donner une toile pour le tirage qui viendra en aide à l'Église Sainte-Victoire-de-Sorel, veuillez téléphoner avant le 12 juin à : Clarisse Ménard 450-742-8038

Daniel GAUTHIER TRANSMISSION

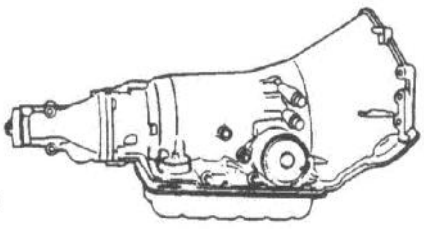

Réparation transmission
Automatique et manuelle de tous genres
568, rang Prescott (chemin Ste-Victoire)
450-782-3260/450-780-2601

SUPER MÉGA VENTE DE GARAGE

AU PROFIT DE LA FABRIQUE
DE SAINT-MARCEL

SAMEDI ET DIMANCHE,
LES 28 ET 29 MAI 2016,
DE 08h00 à 17h00
→
À L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE À
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU

DE TOUT POUR TOUS
EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ

Meubles, appareils électriques, luminaires, vaisselle, poteries, bibelots, jouets, vêtements (adultes et enfants), bijoux, accessoires, livres, revues, disques, CD, vidéos, outils, etc.

ATTENTION:
Objets anciens et de collection

Information:
Marie-France St-Martin
450 794-2096
ou
450 794-2832 #4

Yvon Pesant
450 794-2923
ou
450 888-0764

COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

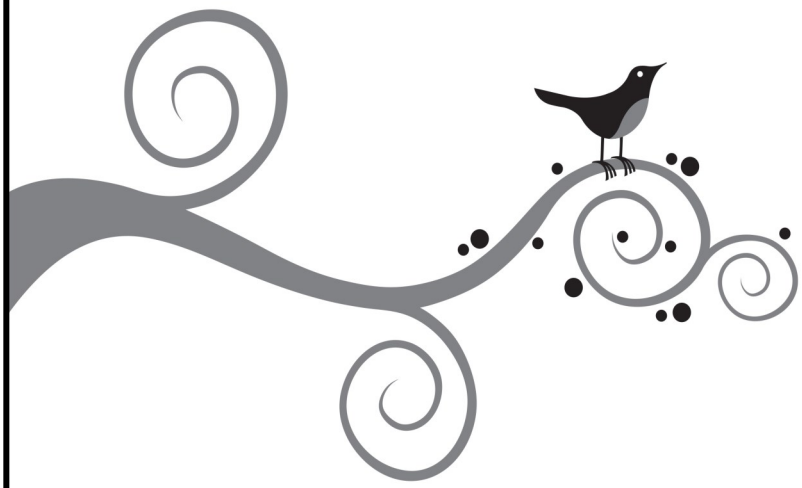

Desjardins

450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir

BASE DE PLEIN AIR VILLE LA JOIE INC.
150, rang Rhimbeault, Ste Victoire de Sorel, (Québec) J0G 1T0
Téléphone : (450) 782-2145 **J** Télécopieur : (450) 782-2150
Site web : www.villelajoie.com * Courriel: info@villelajoie.com

La Base de Plein Air est à la recherche d'un moniteur sauveteur pour les camps de jour ainsi qu'un généraliste pour l'entretien de la piste d'hébertisme et les sentiers natures.

Fonction principale : Moniteur sauveteur
Description : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Surveille les activités de la piscine lors des journées thématiques, entretien de la piscine et toute autre tâche connexe.

Avoir 16 ans, fournir une preuve de retour aux études en septembre 2016, avoir un certificat de sauveteur, être dynamique, patient, bien organisé, avoir de l'entregent et la capacité de travailler en équipe.

Fonction principale: Généraliste
Description : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Travail variable tel que ramasser du bois, faire le gazon, entretien du site, entretien de la piscine, 35hres par semaine, heures travaillées en semaine et fin de semaine, variable selon la température, rémunération : salaire minimum

Exigences :
Avoir 16 ans, fournir une preuve de retour aux études à temps plein en septembre 2016, être dynamique, patient, bien organisé, avoir de l'entregent et la capacité de travailler en équipe.

Les candidats(es) intéressés(es) devront soit nous contacter par téléphone ou nous envoyer leur curriculum vitae par courriel le plus rapidement possible à l'attention de : Serge Lavoie Tél.: 450 782-2145 ***info@villelajoie.com***

BASE DE PLEIN AIR VILLE LA JOIE INC.
150, rang Rhimbeault, Ste Victoire de Sorel, (Québec) J0G 1T0
Téléphone : (450) 782-2145 **J** Télécopieur : (450) 782-2150
Site web : www.villelajoie.com * Courriel: info@villelajoie.com

Recrutement de nouveaux administrateurs

Vous avez entre 25 et 50 ans :
Vous voulez acquérir de l'expérience en tant qu'administrateur d'entreprise, tout en contribuant à un organisme reconnu pour le développement de notre jeunesse?

La Base de Plein Air Ville la Joie inc. vous offre cette opportunité de participer pleinement à son administration tout en acquérant une expérience appréciable en gestion.

Les réunions mensuelles du conseil d'administration ont lieu en début de soirée, et l'implication ne nécessite que quelques heures par mois.

Deux mois de relâche pour la période estivale.
Nous vous invitons à poser votre candidature : contacter Serge Lavoie, directeur général 450 782-2145 info@villelajoie.com

Bibliothèque Ste-Victoire

Heures d'ouverture
Lundi, Mardi et Jeudi: 19h-20h
Mercredi: 13h-15h Dimanche: 10h-11h30
Téléphone: (450) 782-3111 *230
www.reseaubibliomonteregie.qc.ca

Le printemps arrive enfin, venez louer nos revues de décoration pour de nouvelles idées.

Nous avons toujours un bon choix de "nouveautés" dans nos romans autant pour jeunes que pour adultes. C'est gratuit!

Notre croque-livres est de retour au parc Pierre-Arpin.

N'oubliez pas
Aimez notre page facebook: bibliotheque saintevictoiredesorel et partagez.

Nicole Martel, responsable

Dufault & Fils Inc.

Tél./Fax: (450) 782-2124

CARROSSERIE

Vente d'Autos Neuves & Usagées

261, Mtée Ste-Victoire
Ste-Victoire de Sorel
J0G 1T0

Florent Dufault

www.loginnovation.com/dufault/

PLOMBERIE 4000 INC

Jacques Bouchard 17 rue Chambly Ste-Victoire de Sorel, QC, J0G 1T0
Téléphone : 450 743-2579
Télécopieur : 514 227-5242
Courriel : plomberie4000@videotron.ca

Résidentiel, commercial et industriel

CMMTQ

Sibel excavation

255 rang Nord
Ste-Victoire , J0G 1T0

Cellulaire: 450.746.0451

Résidence: 450.782.2509
émail: sibel.excavation@gmail.com

SPÉCIALISTE EN TRAITEMENT D'EAUX USÉES
(installation septique)

PLAN D'INGÉNIEUR - TRAVAUX CONFORMES GARANTIS

CHAMPS D'ÉPURATION

INSTALLATEUR AUTORISÉ

BIONEST, ÉCOFLO, ÉCOBOX, ENVIRO-SEPTIQUE

CAMÉRA SUBMERSIBLE, DÉTECTION ET LOCALISATION DE FOSSE PAR SONAR

SYLVAIN BÉLISLE R.B.Q.: 8209-3956-49

CAMPING RIMBO

Mariette & Francois Arpin
269, rang Rhimbeault
Sainte-Victoire-de-Sorel

Tél: 450 782-3220

MESSAGES DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
Daniel Coutu 450-782-3111 #231

VIEUX GALLONS DE PEINTURE

Comme vous le savez sûrement la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel recueille les vieux gallons de peinture pour en faire de la peinture recyclée. Cependant, nous vous demandons de venir les porter sur les heures d'ouverture du bureau.

LA TONTE DE GAZON

Il est important de ne pas envoyer votre gazon dans la rue lorsque vous coupez celui-ci. Dans le secteur du village le gazon se retrouve dans l'égout pluvial et cause de nombreux problèmes.

JEUX DANGEREUX

Si des panneaux de signalisation ou des cônes sont installés pour avertir d'un danger, les déplacer ou les enlever peu s'avérer très dangereux, car cela peut provoquer un accident qui peut occasionner des bris mécaniques, ou pire encore, la mort ou rendre une personne handicapée. Qui peut prendre un tel risque? Si vous passez sur ce chemin, votre famille aussi passe par cet endroit. Donc, petit geste anodin qui peut être très grave de conséquence.

PERMIS DE FEU D'ARTIFICE ET DE BRÛLAGE

Pour obtenir un permis de feu d'artifice ou de brûlage, vous devez me contacter.

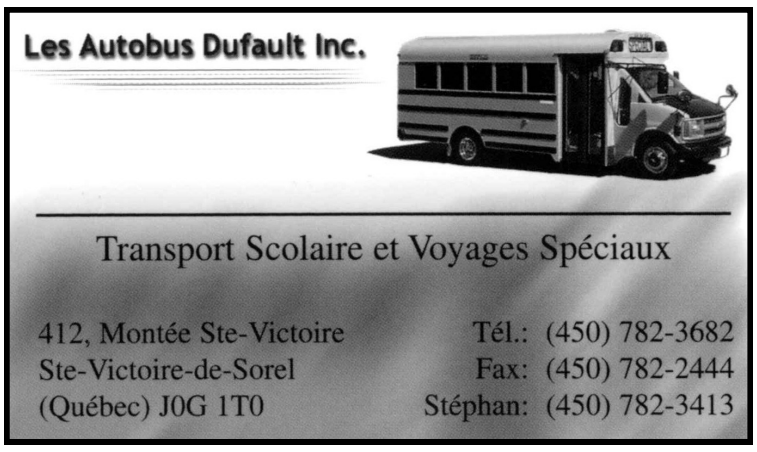

Chapdelaine
assurances
et services financiers inc.
MEMBRE ULTIMA

220, rue Brébeuf, Beloeil QC J3G 5P3 **450-464-4049**
2960, boul. Laframboise, St-Hyacinthe QC J2S 4Z2 **450-774-4695**
201, rue Robillard, Sorel-Tracy J3P 8C7 **450-743-5588**
Télécopieur **450-446-1125**

www.chapdelaine.qc.ca

LES ENTREPRISES
M.C JACK
DÉNEIGEMENT
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
MICHAEL COURNOYER 450.808.0944
610, CH. STE-VICTOIRE, STE-VICTOIRE-DE-SOREL, J0G 1T0

TOITURE ROOF TECH
COUVREUR
Sébastien Duclos
(450) 880-3551
toitureroofTech@videotron.ca
Ste-Victoire-de-Sorel
Estimation gratuite
RBQ.: 5616-9394-01
- Bardeau
- Membrane élastomère
- Imperméabilisation de fondation
- Réparation d'urgence
- Déneigement de toiture

Président
Expertise assurance

PHILÉMON COURCHESNE
VENTILATION INC
Industries inc.
TRAVAIL DU MÉTAL EN FEUILLE
3205, rue Iberville
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5K1
Tél.: 450 743-0057
Fax: 450 743-6438
philemon@videotron.ca
www.philemoncourchesne.com
Camille Courchesne
Président
CMMTQ

RBQ: 5627-3824-01
Construction
Pierre-Luc Daneau
Entrepreneur général
Résidentiel, commercial, industriel
Rénovation de tout genre
450-422-0535 450-808-0495
constructionplDaneau@hotmail.com

cantine du village

MASSUEVILLE

450-788-2447

201, rue Bonsecours, Massueville J0G 1K0

Saison automne-hiver
Ouvert du dimanche au mercredi de 10:00 à 20:00
jeudi au samedi de 10:00 à 22:00

LIVRAISON GRATUITE À MASSUEVILLE ET ST-AIMÉ

ST-MARCEL, ST-LOUIS : 3 $ - YAMASKA, ST-ROBERT, ST-VICTOIRE, ST-DAVID, ST-JUDES : 5 $

MINIMUM DE 20$ POUR LIVRAISON

RBQ: 5627-3824-01

Construction Pierre-Luc Daneau

Entrepreneur général

Résidentiel, commercial, industriel
Rénovation de tout genre

450-422-0535 **450-808-0495**
constructionpldaneau@hotmail.com

- **Agrandissements** ▪ **Installation de portes et fenêtres**
- **Rampes d'aluminium** ▪ **Revêtement extérieur**
- **Toitures (bardeaux et revêtement métallique)**
- **Balcons (béton, bois, fibre)** ▪ **Coffrages**

CHAMP DE TIR
264-A, RANG NORD
STE-VICTOIRE-DE-SOREL J0G 1T0
Membre de la FQT
Pistolet-Révolver 10,15,20, et 30 mètres
Blackgun 30 mètres
Carabine– Fusil 50 et 100 mètres
27 Pas de tir

Ouvert du début mai à la mi-novembre :
Le samedi et dimanche de 10H à 17H
Du début juillet au début novembre
Le mercredi de 13H à 17H

U2R
Usinage Deux Rives Inc.
CWB
ISO 9001
FM68779
244, rang Sud
Ste-Victoire-de-Sorel
Québec J0G 1T0

Jean-François Villiard, CPA, CMA
Président

Cell.: 450 780-6399
Tél.: 450 782-2581
Téléc.: 450 782-2595
jfvilliard@u2r.ca

usinage CNC • convoyeur • tuyauterie • assemblage • soudure • peinture

RBQ: 2752-6755-40
Revêtements René Lafleur inc
Entrepreneur Construction & Rénovation
Ste-Victoire de Sorel
Tél:450-782-3418 Cel: 450-780-5302

POPOTE ROULANTE

Cafétéria la petite Bouffe

MAI 2016

Semaine du	MARDI	JEUDI
02 MAI **AU** **06 MAI**	Légumes Pain de viande Bagatelle	Jus de légumes Riz à l'italienne Pouding au pain
Choix #2	----------TORTILLAS JAMBON-FROMAGE ----------	
09 MAI **AU** **13 MAI**	Salade Musicien avec patates Galette	Jus de légumes Burger de la mer Pouding chômeur
Choix #2	---------- GRILLED - CHEESE ----------	
16 MAI **AU** **20 MAI**	Pain et beurre Macaroni-Pizza Jello	Jus de légumes Salade froide au jambon Croustade aux pommes
	---------- PAIN FOURRÉ AU POULET ----------	
23 MAI **AU** **27 MAI**	Soupe Pizza tomates/fromage Pouding	Pain et beurre Spaghetti Tartelette
	---------- SANDWICH AUX ŒUFS ----------	

Merci de faire confiance à la Cafétéria La Petite Bouffe

Bon de commande pour MAI 2016

** date limite pour commander vos repas le **26 MAI 2015****

Nom : _____

Adresse : _____

_____

Numéro de téléphone : _____

Encercler vos choix et faites parvenir votre paiement par chèque ou en argent comptant (montant exact) à la cafétéria La Petite Bouffe, 345, montée Sainte-Victoire-de-Sorel, Ste-Victoire (QC) J0G 1T0

03/11		05/11	
#1	#2	#1	#2
10/11		12/11	
#1	#2	#1	#2
17/11		19/11	
#1	#2	#1	#2
24/11		26/11	
#1	#2	#1	#2

NOMBRE DE REPAS : _____ x 8.00$ = _____ (avec livraison à domicile entre 11h15 et 12h00)

BASE DE PLEIN AIR
VILLE LA JOIE INC.

Serge Lavoie, Directeur Général

150, rang Rhimbault, Sainte-Victoire-de-Sorel (Québec) J0G 1T0
Téléphone : 450 782-2145 • Fax : 450 782-2150
Site web : www.villelajoie.com • Courriel : info@villelajoie.com

Boisvert
PAYSAGISTE
ENTRETIEN PAYSAGER
ESTIMATION GRATUITE
MICHAEL BOISVERT · 450.494.0590
WWW.BOISVERTPAYSAGISTE.COM

Brunch Gourmand
Déjeuner pour to
Un buffet riche en variété et en saveurs !
Bar à crêpes et omelettes
On prépare pour vous de délicieuses crêpes et omelettes chaudes et moelleuses garnies à votre goût !
Adulte 12 ans et +: 14,25$ Enfant 5 à 11 ans: 8,50$
Visitez-nous ! **www.golflespatriotes.com**
GOLF
LES PATRIOTES
1889 ch. des Patriotes, St-Ours
Réservation: 450-785-2715

Nathalie Caya Comptabilité
Entreprises et Particuliers
Service professionnel et confidentiel !
Cycle comptable complet
Tenue de livres
Conciliation bancaire
Rapport TPS/TVQ
Salaires & DAS
Impôt de particuliers
450-517-5612 / 450-730-0950
1568 chemin des Patriotes
Ste-Victoire-de-Sorel J0G 1T0
Nathalie Caya
Technicienne comptable
nathalie.caya@hotmail.com

CÉVIMEC-BTF
ÉVALUATEURS AGRÉÉS
ALMA
DOLBEAU-MISTASSINI
DRUMMONDVILLE
ROBERVAL
SAGUENAY
SOREL-TRACY
Partenaire des villes et municipalités du Québec depuis 50 ans
CERTIFIÉ ISO 9001 : 2008
Marc Lagueux, B.A.A., É.A.
ÉVALUATEUR AGRÉÉ
453, rue Lindsay, local 102
Drummondville (QC) J2B 1G9
Téléphone : 819 477-9515
Télécopieur : 819 477-8471
50, rue du Fort
Sorel-Tracy (QC) J3P 7X7
Téléphone : 450 743-2703
Télécopieur : 450 743-7313
marc.lagueux@cevimecbtf.com
www.cevimecbtf.com

L.V. Carrosserie et Machinerie
Débosselage et Peinture,
Spécialiste en redressement de châssis et contrat d'assurance.
Deux tables disponibles.
601 ch. Ste victoire,
Ste Victoire de Sorel,
Québec, J0G 1T0
450-782-3777
450-782-3794 (fax)

les Entreprises Dutremble et Mongeau

Service de déneigement et de tonte de pelouse résidentiel & commercial

450-587-3175

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Téléphone: 450-782-3111
Fax: 450-782-2687
info@saintevictoiredesorel.qc.ca
www.saintevictoiredesorel.qc.ca

DELISLE & DELISLE s.e.n.c.
AVOCAT

16, rue de la Presqu'Îles
Varennes (Québec) J3X 1R3
Tél.: (514) 891-3659
conrad@delisleetdelisle.com
conrad@qc.aira.com

PG Solutions
www.pgsolutions.com
1866 617-4468

Sylvie Beauchamp
Directrice de solutions d'affaires municipales

Téléphone : 450 979-7535 #4232
Télécopieur : 1 866 925-4747
sbeauchamp@pgsolutions.com

3655, avenue des Grandes-Tourelles
Bureau 210
Boisbriand QC J7H 0E2

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Sylvain Rochon
Député de Richelieu

71, rue De Ramezay Bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
Tél. : 450 742-3781 Téléc. : 450 742-7744
Sans frais 1 866 649-8832
sylvainrochon.org

Services d'hébergement pour personnes retraitées

incluant hébergement à long terme, convalescence et répit-dépannage

Résidence du Carré Royal

- Environnement sécuritaire
- Surveillance 24 heures
- Suivi de la prise de médicaments
- Soins de préposés
- Accès pour mobilité réduite
- Repas variés et équilibrés

Informations :450-743-7661# 510 Mme Marie-Irène Couture

Épicerie Sainte-Victoire

Viande • Bière • SAQ • Journaux ...
Mets préparés • Livraison
324, Montée Ste-Victoire, Ste-Victoire de Sorel, QC J0G 1T0
Tél.: (450) 782-2130 / Fax: (450) 782-3654

loto-québec

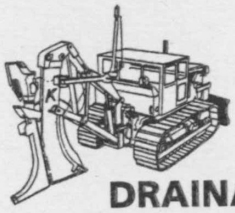

Bur.: (450) 782-2242
Fax: 782-2336

DRAINAGE RICHELIEU INC.
PLAN DE DRAINAGE
TRAVAUX MÉCANISÉS

André Piché
Cell: 819-371-4172

398 Mtée Ste-Victoire
Ste-Victoire-de-Sorel, Qc
Cté Richelieu J0G 1T0

Fabrique de Sainte-Victoire

519, rang Sud: 450-782-2127
Heures d'ouverture du secrétariat
lundi, mercredi et jeudi de 13h à 15h30

Messes dominicales

À Sainte-Victoire-de-Sorel Tous les lundis à 8h30
Dimanche 8 mai à 10h45
Dimanche 22 mai à 10h45

MARCHÉ BONICHOIX

Épicerie
Boucherie
Agence SAQ
Prêt-à-manger
Buffet
Essence

Heures d'ouvertures
lundi au vendredi : 6-21
samedi dimanche : 7-21

T : 450.785.2308
2471, Chemin des Patriotes, St-Ours (Qc) J0G 1P0

EN CAS D'URGENCE : 9-1-1

INFO SANTÉ: 8-1-1

Ambulance:	9-1-1
Bibliothèque:	450-782-3111 #230
Bureau de poste:	450-782-3059
Braconnage (S.O.S.):	1-800-463-2191
Centre Anti-poison:	1-800-463-5060
Centre récréatif:	450-782-2406
Chalet Jean-Morin:	450-782-3112
Chalet Pierre-Arpin:	450-782-3307
Contrôle Animalier :	450-881-4585
École Ste-Victoire:	450-746-3511
Hôpital:	450-746-6000
Incendie (info):	450-780-5600 #5789
Municipalité:	*450-782-3111*
Sûreté du Québec:	450-743-7947